

« FEMMES EN TOUTE ÉGALITÉ »

pas d'émancipation des peuples sans émancipation des femmes

Dans le cadre des forums populaires et partagés du Front de Gauche, a eu lieu le 20 mai dernier, à Ivry, le premier Forum féministe, sur le thème de l'égalité professionnelle.

Après les interventions de Marie-George Buffet et Martine Billard, députées PCF et PG, Christiane Marty d'Attac, Christine Mendelsohn du Parti de la Gauche européenne et Marie-Pierre Toubans, porte parole de la Gauche unitaire, les débats et échanges entre les différentes associations, collectifs féministes ou simples participantes ont abouti à un même constat.

Les femmes, à l'aube de ce XXIème siècle, subissent toujours la double domination patriarcale et capitaliste. Les chiffres sont là pour en témoigner. Elles représentent 80% des smicard-e-s, 80% des travailleurs pauvres, des bas salaires, elles occupent 2/3 des temps partiels imposés, 2 bénéficiaires sur 3 du minimum vieillesse, plus de 2/3 des « Rmistes »... Alors qu'on constate également qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles doivent en moyenne travailler jusqu'au 15 avril de l'année suivante pour prétendre à un salaire égal à celui des hommes. Les mesures gouvernementales actuelles ne font qu'amplifier les inégalités : manque de place en crèche, fermeture des centres IVG, remise en cause de l'autonomie des femmes.

Au cœur des débats le visage de la précarité et de la pauvreté se conjugue au féminin, avec les difficultés que l'on sait pour se loger, se soigner, vivre dignement...

Alors, quelles perspectives pour en sortir ? Les luttes sont-elles suffisantes ? Il y a plus que jamais besoin de faire bouger les rapports des forces et, dans le même mouvement, de faire voter des lois et les moyens de les appliquer pour parvenir à une égalité réelle dans tous les domaines :

- Pénalités fiscales des entreprises imposant le temps partiels contraint, les inégalités salariales,
- Loi sur la parité,
- Véritable politique de la petite enfance, mais aussi de la dépendance,
- Loi pour en finir avec le sexisme,

À ce propos, l'affaire DSK a mis en lumière l'état réel de notre société quant à la violence, le sexisme et le machisme qui y règnent toujours, dans tous les milieux sans exception.

Les « violences faites aux femmes », seront très logiquement le prochain thème du second forum féministe qui se déroulera à Orléans à la mi-octobre. Nous l'aborderons avec d'autant plus de dynamisme que le premier Forum féministe était particulièrement riche.

Ensemble, nous avons dépassé le constat pour élaborer des propositions de nature à conquérir l'égalité professionnelle. Ensemble, nous avons démontré une nouvelle fois la convergence des féministes pour gagner l'émancipation.

Dominique Tripet

responsable de la commission départementale
Droits des femmes/féminisme du Loiret

Éminisme

sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission
Droits des femmes/féminisme

JUIN 2011

Activité de la commission nationale

Forum féministe partagé
Égalité professionnelle Pages 2-4

Communiqué : *Égalité salariale femmes/hommes, une urgence sociale* Page 5

Intervention C. Mô
à la conférence nationale Page 6

Formation et parité,
réponse de JC Mairal Page 7

Université d'été du PCF
Fête de l'Humanité : solidarité
avec les femmes iraniennes Page 8

Activité unitaire Page 9

Agenda Page 10



**FEMMES
EN TOUTE
ÉGALITÉ**

FORUMS FÉMINISTES

l'égalité professionnelle et salariale femmes/hommes au cœur des forums partagés

**Le texte initial a largement été enrichi des propositions des participantes
et participants à l'occasion du Forum féministe partagé**

Les conséquences sociales, économiques, culturelles de la crise, les politiques de régression sociale menées par Sarkozy sur les salaires, les retraites, les services publics, le travail du dimanche, renforcent les inégalités. Les puissants veulent faire payer aux peuples leur crise, Sarkozy et le MEDEF mènent des politiques dévastatrices qui touchent plus durement encore les femmes: casse des services publics, allongement de la durée de cotisation pour la retraite...

Cette crise systémique du capitalisme durcit les rapports de domination, en particulier les rapports femmes/hommes, et fait exploser les inégalités existantes liées à l'oppression spécifique des femmes.

Le Front de Gauche – Parti communiste français, Parti de gauche et Gauche unitaire – travaille à un programme populaire partagé en organisant nationalement et localement des forums thématiques, dessinant le contour d'un projet politique pour 2012. Ce projet, nous voulons l'élaborer, avec les populations, les militant-es associatives, syndicales, avec celles et ceux qui luttent afin de répondre aux attentes populaires et aux aspirations sociales.

Nous voulons créer les conditions d'une alternative crédible et réussie à la politique de la droite, portée par une gauche combative et constructive, qui mette au cœur de son projet, l'émancipation, ce qui suppose d'en clarifier les grands axes et de construire les rassemblements nécessaires pour les porter.

Ce premier forum, nous avons voulu le centrer sur les questions d'égalité des salaires, d'emploi, d'accès aux métiers ce qui suppose des propositions en amont et en aval afin de rompre avec le modèle patriarcal et obtenir l'égalité réelle. Ce forum est ainsi le vôtre et d'autres forums permettant de décliner l'autonomie des femmes sous tous ces aspects, aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée.

Éducation, formation : les filières sexuées de formation

C'est une dimension de l'oppression spécifique des femmes qui modèle les parcours de leur future insertion sociale et professionnelle... et de leur domination. Le rôle joué par l'accès à la scolarisation préfigure la sortie de l'exclusion des savoirs qui a eu

cours au XXème siècle et a permis aux femmes de se réaliser pour elles-mêmes et non plus par procuration. Mais cette évolution s'est opérée dans le cadre des clivages sexués. Les filières scolaires, dès lors que se constitue la différenciation via les choix d'orientation, préfigurent des futures inégalités professionnelles. Ces « choix » correspondent le plus souvent aux stéréotypes des futurs rôles sociaux, résultats à la fois du poids inconscient d'une partie de l'Institution et des familles (opter pour des études et des métiers qui prolongent les fonctions des femmes et de la famille) et l'intériorisation des représentations sociales, de la construction des identités.

Les femmes se cantonnent dans trente métiers alors que près de 300 métiers sont ouverts hommes.

Là où elles ont réussi à prendre le dessus, comme dans la magistrature, elles n'occupent pas les emplois les plus qualifiés et les plus valorisés, idem dans les trois fonctions publiques, elles sont ultra majoritaires comme enseignantes tout en restant minoritaires sur tous les postes de direction.

Une gauche de transformation sociale, c'est une gauche qui fait des propositions permettant de remettre en cause les représentations sexuées et sexistes ainsi que les processus normatifs d'intégration sociale et professionnelle, de projection dans l'avenir. Ce sont des propositions qui visent notamment la mixité des filières de formation c'est-à-dire à l'élimination de la spécificité masculine ou féminine des métiers, car elle se fait toujours au détriment des femmes.

Pour l'égalité salariale et professionnelle, le Front de Gauche s'engage à :

1. mener des politiques pour déconstruire les représentations sexuées des métiers,
2. soutenir une vraie formation des acteurs de l'éducation (copsy, enseignants...) au choix, soutenir les recherches sur les pratiques pédagogiques, promouvoir une culture et une pédagogie de l'égalité (ouvrages scolaires par exemple),
3. favoriser la poursuite d'études de certaines filières de formation professionnelle initiale qui ne vont pas aujourd'hui au-delà du niveau V et qui sont majoritairement féminines.

FEMMES
EN TOUTE
ÉGALITÉ

Une situation qui ne peut plus durer Métiers dévalorisés

Des études montrent des différences notables entre métiers féminins et métiers occupés majoritairement par des hommes. Les métiers féminins se caractérisent par des contenus de postes flous, le recours à des compétences non reconnues, une personnalisation du travail qui rend impossible une reconnaissance collective des compétences à la différence des métiers à prédominance masculine marqués, une définition précise des postes, une corrélation entre grade et fonction, une forte légitimation et valorisation sociale.

Emplois précaires, temps partiel

Les femmes sont souvent cantonnées dans des emplois peu qualifiés, leurs compétences sont considérées comme des « qualités féminines naturelles ».

Plus de la moitié des travailleurs pauvres sont des femmes, 40% ont moins de 30 ans, 20% sont des femmes chef de familles monoparentales.

Le temps partiel – qui est passé de 7 % en 1980 à près de 18 % en 2008 – a touché les femmes de plein fouet. 83 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes et le temps partiel représente 31 % de leurs emplois. Pour une femme sur trois, le temps partiel est imposé par un employeur – notamment dans les entreprises offrant des services directs aux particuliers où 52 % des femmes et 27% des hommes sont à temps partiel. Le temps partiel « choisi » est en fait souvent contraint par l'inégal partage des tâches familiales et éducatives, le manque d'accès aux services de garde de la petite enfance, le poids des stéréotypes de genre...

Salaires : la question centrale

Les inégalités salariales persistent de façon criante en dépit de l'arsenal législatif développé depuis 1972. Pour un même poste, les femmes gagnent 12% de moins que les hommes. En moyenne, tous temps de travail confondus, cet écart grimpe à 27 %, voire 32 % pour les plus diplômées et les plus âgées.

78% des femmes sont dans les catégories de bas salaires pour 22% des hommes.

80% des femmes sont dans les catégories à très bas salaires pour 20% des hommes.

Le salaire des cadres femmes est inférieur de 22% à celui des hommes.

Celui des professions intermédiaires est de 12%.

Retraites, perte d'autonomie

La récente mobilisation pour défendre nos retraites et son ampleur ont dénoncé clairement les inégalités dont sont victimes les femmes. Celles-ci sont liées aux inégalités professionnelles qui marquent leur parcours. À l'âge de la retraite, les femmes payent encore et toujours ce qui a fait le quotidien de la plupart d'entre elles : précarité, temps partiel, inégalités, éducation des enfants, mise à l'écart du marché du travail.

Les retraites des femmes sont 40% inférieures à celles des hommes ! Parmi les retraités pauvres, 8 sur 10 sont des femmes.

Les femmes connaissent un âge de départ à la retraite plus tardif.

Parmi les retraités actuels du régime général, 39% des femmes ont validé une carrière complète, contre 85% des hommes.

Pour ne pas subir de décote, 30% des femmes partent à la retraite à 65 ans, contre 5% des hommes.

Alors que la perte d'autonomie, qu'elle soit liée à la maladie, à la situation de handicap ou à l'âge, est un véritable enjeu de société, alors que les besoins sont criants pour compenser la dépendance et permettre d'être pleinement actrice de leur vie et de leurs choix, Sarkozy tourne le dos à cet enjeu de droit universel. Les femmes sont pleinement concernées, d'une part parce qu'elles vivent plus longtemps et d'autre part parce qu'elles assument encore très majoritairement l'accompagnement au sein de la famille des personnes en perte d'autonomie.

C'est bien un choix de société qui est fait, celui de la solidarité, de l'égalité d'accès aux droits, à la citoyenneté, à la vie sociale, enjeu en termes d'emploi mais aussi de perspective en termes de politique publique pour répondre aux besoins dans le cadre d'un nouveau service public.

Quant au financement, la rengaine des libéraux revient au galop : l'argument démographique et l'état des finances publiques. Sarkozy l'a réaffirmé devant le conseil économique social et environnemental : le chantier laisse toutes les portes ouvertes... sauf celle d'une véritable solidarité, pire il insiste sur le rôle des assurances privées, comme autant de moyens d'individualiser la perte d'autonomie et surtout de la rendre rentable. En embuscade, c'est une nouvelle attaque sur la protection sociale et sa logique même qui est en préparation.

C'est pourquoi le FDG :

- défend le retour de la retraite à 60 ans à taux plein, et demande l'abrogation de la réforme Woerth, des

FORUMS FÉMINISTES

**FEMMES
EN TOUTE
ÉGALITÉ**

lois Fillon et des décrets Balladur-Veil. Une réforme des retraites, digne de ce nom, doit compenser les inégalités femmes-hommes (prise en compte des carrières interrompues notamment pour les femmes ayant élevé des enfants)

- considère que la perte d'autonomie doit relever de la sécurité sociale et s'oppose à toute privatisation, individualisation de cette problématique
- défend une perspective de service public pour le 3ème et 4ème âge réparti sur l'ensemble du territoire.

Services publics : une condition nécessaire

Pour réaliser l'égalité femmes-hommes, le service public est un besoin fondamental pour les femmes, à la fois nécessité du partage des tâches au sein de la sphère dite privée mais aussi le développement des services publics utiles pour toute la vie quotidienne, notamment dans le domaine de la santé et de la petite enfance.

Les participantes et participants du Forum ont retenu les propositions suivantes

1. Remettre à l'ordre du jour la réduction du temps de travail avec embauche pour inverser le partage salaire/profit.
2. Rattraper les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, revaloriser les métiers dits « féminins » avec prise en compte de leur pénibilité.
3. Favoriser la mixité des métiers à tous les niveaux
4. Supprimer le travail partiel contraint. Le CDI à temps complet doit être la règle, l'emploi statutaire la norme. Les emplois précaires doivent être résorbés.
5. Porter le SMIC à 1 600 euros brut.
6. Instaurer un service public de la petite enfance et développer les moyens pour combler le manque de places d'accueil. Permettre la scolarisation d'enfants de deux ans pour les parents qui le souhaitent.
7. Obliger les entreprises à observer un pourcentage égal femme/homme en formation et un plan de rattrapage.

8. Appliquer des mesures coercitives avec mise en place de pénalités contre les entreprises qui n'appliquent pas de plan de rattrapage de l'égalité.

9. Instaurer, chaque année une négociation sur le respect de l'égalité professionnelle (embauche, salaires, promotions) au niveau des branches et des entreprises. Les atteintes à l'égalité professionnelle seront considérées comme une discrimination punissable pénalement.

10. Créer, dans chaque entreprise, une commission avec obligation de résultat, chargée de contrôler l'égalité véritable des femmes face à l'embauche, aux salaires, à la promotion, au temps de travail et à la formation. Mise en place d'un corps d'inspecteurs pour le suivi de la mise en œuvre de l'égalité.

11. Ne pas pénaliser les femmes qui se retirent de l'activité professionnelle pour éducation des enfants ou autres. Cela suppose un déroulement de carrière non amputé, une évolution de salaire normale dès le retour à l'emploi, une retraite à taux plein, la possibilité d'une formation à la reprise du travail.

12. Attribuer une allocation autonomie aux jeunes.

13. Régulariser les travailleuses sans-papiers et créer d'un statut d'autonomie pour les femmes migrantes.

14. Appeler à la syndicalisation des femmes salariées.

15. Développer la médecine du travail avec renforcement des CHSCT et reconnaissance des pathologies mentales au travail.

Le FDG est partie prenante de la campagne initiée par le CNDF et de nombreuses associations féministes : « *Égalité des salaires entre les femmes et les hommes maintenant !* »

Le droit au travail des femmes est la première marche pour accéder à l'autonomie.

Exigeons la remise en place du ministère d'État des Droits des femmes et des déléguées interministérielles qui pourraient impulser, avec le ministère de l'Éducation nationale, une réelle mixité dans la formation des filières et professions avec un système d'équivalence des qualifications pour faire respecter l'égalité de traitement.



COMMUNIQUÉ

l'égalité salariale entre les femmes et les hommes une urgence sociale !

Intolérable ! Où sont les engagements du président de la République et de son gouvernement, qui font mine de s'apitoyer sur les inégalités femmes/hommes en matière de salaires, de pensions retraites ?

Cela suffit, au pays des promesses, on meurt de faim ! Il faut en finir avec cette politique qui lorgne du côté des patrons en affamant la plus grande partie de la population.

L'action contre la réforme des retraites a mis au grand jour les inadmissibles inégalités salariales, le plus grand contingent de précaires et de pauvres sont des femmes. Mais le gouvernement décide d'aller dans le sens du patronat et de renvoyer à 2012, peut-être 2013, le décret concernant de petites pénalités aux entreprises qui n'appliqueraient pas des mesures en faveur de l'égalité. Décret qui, même insignifiant, aurait le mérite d'ouvrir la voie aux pénalités.

Les femmes salariées des *Carrefour* agissent contre ces inégalités, le PCF soutient la campagne du *Collectif national droits des femmes : **Égalité des salaires entre les femmes et les hommes, maintenant.*** Ensemble, nous exigeons des pouvoirs publics que les conditions de l'application des lois concernant l'égalité professionnelle femmes/hommes soient créées.

Le PCF se prononce pour des pénalités réévaluées et effectives, pour la réduction du temps de travail et l'abolition du travail à temps partiel contraint.

En 2011, il est temps de passer aux actes.

Laurence Cohen

3/4/5 JUIN 2011

conférence nationale du PCF

Nous publions l'intervention que Colette Mò n'a pas pu prononcer, faute de temps. Par contre, elle est intervenue au moment du débat concernant les amendements de la résolution, le dimanche 5 juin.

SAMEDI 4 JUIN 2011

Durant la conférence nationale, je n'ai pas entendu un mot sur la situation des femmes dans notre pays, en Europe et dans le monde. Cet oubli est habituel, mais il me choque particulièrement compte tenu de la période que nous vivons et de notre volonté énoncée de vouloir changer la société en élaborant un "projet populaire partagé".

La période que nous vivons est marquée par la régression de nos droits, la disparition des services publics, l'appauvrissement des salarié-e-s, la précarisation comme avenir. Nous savons tout cela, et nous savons aussi que, parmi les pauvres, les femmes sont les championnes. Pour quelle raison ? Nous qui voulons être au plus près des travailleurs, des habitants des quartiers, des sans emploi, pourquoi ne mettons-nous pas plus d'énergie, de force pour prendre enfin à bras le corps la question de la domination patriarcale et du sexisme ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit, c'est bien le sexisme qui permet de maintenir les salaires des femmes à des niveaux inférieurs à ceux des hommes, c'est bien le système machiste qui justifie de ne donner aux femmes que des temps partiels sous payés les renvoyant ainsi au foyer sans autonomie financière ; le capitalisme l'a bien compris et en profite. Qu'attendons-nous pour dénoncer l'exploitation particulière que vivent les femmes et quel effort d'analyse faisons-nous concernant le travail "invisible" et gratuit que ces mêmes femmes exercent au quotidien : éducation et soins aux enfants, entretien de "la maison", organisation et logistique domestique pour permettre aux hommes de faire ou d'essayer de faire carrière...

Dans nos textes et projets, nous écrivons aujourd'hui presque toujours un chapitre ou quelques lignes dédiées à l'égalité femmes/hommes, nous évoquons la volonté d'en finir avec le patriarcat, mais mettons-nous toute l'énergie nécessaire pour changer les choses ?

La question des élections législatives, nous sommes d'accord, est très importante, avoir un groupe fort à l'Assemblée aussi. Toutefois, j'appelle les communistes féministes à se saisir de ces échéances et pour une fois à ne pas déléguer le choix des priorités à nos camarades qui n'ont pas encore compris ou voulu comprendre l'importance de nos luttes. J'en appelle à changer nos pratiques et faire de l'engagement féministe une exigence dans le choix des candidates et candidats (nous ne tolérerions pas un candidat raciste, mais nous fermons les yeux pour un candidat sexiste...).

L'Assemblée nationale est aujourd'hui un modèle caricatural du pouvoir patriarcal où les femmes sont très minoritaires, la place des femmes n'existe que durant la campagne électorale mais diminue nettement lorsqu'il y a possibilité d'être élue...

La parité est essentielle pour bousculer les mentalités, mais ce n'est qu'un minimum ; élire des candidates ou candidats qui s'engagent à porter les exigences d'égalité, de liberté et d'autonomie pour les femmes voilà qui serait bien plus intéressant !!

Puisque le féminisme a brillé par son absence durant cette conférence, je me permets de rajouter quelques mots concernant ce qui a été pudiquement nommé "les affaires" par un camarade, mais que je nommerai plutôt violences sexistes ordinaires ou se mêlent tous les stéréotypes : le pouvoir politique, économique, l'argent, l'arrogance de la supériorité machiste, je pense en disant cela aux présumés coupables, mais aussi à tous ceux qui se sont illustrés par leurs interventions que l'on aurait aimé être d'un autre siècle.

Pour que les femmes cessent d'être considérées comme des objets l'égalité des droits, l'autonomie, le refus des violences sexistes et de l'assignation de genre doivent être de tous nos combats avec l'énergie et la détermination que nous savons mettre à d'autres causes.

DIMANCHE 5 JUIN, à propos de la résolution...

Après lecture du document "Projet de résolution" et mécontente de n'avoir toujours rien entendu concernant les femmes et leurs difficultés, je décide de déposer un amendement afin que soit rajouté « à parité » dans une phrase où nous souhaitons : « un groupe du front de gauche à l'assemblée renforcé et renouvelé »

Amendement refusé. J'interviens de nouveau :

Pourquoi cet amendement ? Durant les 3 jours de notre conférence, j'ai entendu le nom Melançon 300 fois et le nom Chassaing tout autant, mais pas une seule fois les mots : lutte contre le sexisme, autonomie des femmes ou tout simplement le mot féminisme ! J'en déduis que nous, communistes et féministes, nous ne devons pas déléguer ce qui pour nous est essentiel et que nous devons porter nous-mêmes si nous voulons vraiment des changements. Rajouter l'expression « à parité » concernant les futurs élus, c'est affirmer que nous ne sommes pas dupes et que nous voulons donner un grand coup de pied dans la montagne des traditions machistes !!

Colette Mò

PARITÉ ET FORMATION

réponse de J.C. Mairal

Suite à notre courrier publié dans notre précédent bulletin et signé de Gaëlle Abily, Laurence Cohen, Marjolaine Rauze et Odette Terrade interpellant sur l'absence de parité parmi les formateurs et formatrices du CIDEF, nous publions la réponse de J.C. Mairal, président du CIDEFE.

Chères camarades

J'ai pris connaissance, avec le plus grand intérêt, de votre courrier. Je partage tout à fait votre préoccupation de faire vivre la parité, et ce d'autant plus que, quand j'étais conseiller régional Auvergne, j'ai préparé et présenté en session la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et sa déclinaison au Conseil régional.

Ce sont les collaboratrices du président du Conseil régional qui lui ont suggéré que ce soit moi, plutôt qu'une vice-présidente femme, du fait de mon engagement sur ce sujet. C'est aussi dans le même état d'esprit que je me bats pour donner toute leur place aux jeunes dans la vie publique (j'ai moi-même pris la décision d'abandonner en mars dernier mon mandat de Conseiller régional pour laisser la place à un jeune. Et j'aimerais qu'un plus grand nombre d'élus communistes soient dans le même état d'esprit.) et aux couches ouvrières et populaires, complètement et dramatiquement exclues de la représentation politique au Parlement, dans les CR, les CG et les grandes collectivités. Pour moi, parité hommes/femmes, place des jeunes et des couches ouvrières et populaires dans la représentation politique, même combat. C'est une question vitale pour la démocratie. Mais nous en sommes loin, y compris dans notre propre parti.

Mais revenons à la question de la parité dans les intervenants au CIDEFE. Vous posez une question réelle, dont sont conscientes Lysiane Alezard et Catherine Allegret, en charge des formations nationales et internationales et dont on ne peut pas nier leur militantisme en faveur des droits des femmes. Elles ont le souci permanent de faire intervenir des femmes, mais elles se heurtent aux problèmes de disponibilité. Il faut savoir que nous souhaitons avoir des intervenant(e)s

venant de toute la France et pas seulement de la région parisienne. La France est diverse et ne peut pas se résumer à la région parisienne. Ainsi, nous dirigeons 2 départements (l'Allier et le val de Marne). Ils ont des réalités et des tailles différentes, ne serait ce qu'au niveau des communes (sur 320 communes en Allier, plus de 90% ont moins de 1000 habitants, ce qui n'est pas le cas en Val de Marne).

Vous le savez bien (Gaëlle en sait quelque chose), venir passer une journée à Montreuil quand on est élue, mère de famille et souvent salariée, n'est pas facile. C'est pour cela que nous venons de décider de tenir des sessions nationales décentralisées pour être plus proches des élu-e-s et de leurs réalités.

De plus, et c'est l'intérêt et l'originalité du CIDEFE, nous voulons que nos sessions de formation soient animées en majorité par des élu-e-s qui viennent présenter leurs expériences dans tel ou tel domaine. Nous sommes, cependant, loin du compte, car nous sommes à 50% alors que 60 ou 70% serait bien. Les experts qui ont un rôle important à jouer ne doivent pas être dominants.

Bien entendu, toutes propositions nous permettant de tendre vers la parité seront les bienvenues. Et je vous invite à vous tourner vers Catherine et Lysiane pour avancer dans cette voie. Votre serviteur n'étant que le président du CA du CIDEFE qui, certes, fixe les orientations et veille à leur application, mais n'est pas en charge de leur mise en oeuvre.

Restant à votre disposition et vous remerciant pour l'intérêt que vous portez au CIDEFE, Je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les plus fraternels.

J.C. Mairal
président du CIDEFE

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU PCF

Elle se tiendra les 26,27, 28 août 2011 aux Karellis en Savoie.

Cette année encore, nous développerons des thématiques féministes, l'un d'entre eux portera sur la lesbophobie, d'autres sont actuellement en construction et nous ne manquerons pas de vous en informer.

L'inscription à l'université d'été peut se faire en ligne au <http://Formation.pcf.fr/8290>

FÊTE DE L'HUMANITÉ DES 16-17-18 SEPTEMBRE 2011

Nous profiterons de la Fête de l'Humanité pour poursuivre notre démarche de solidarité envers les femmes iraniennes sous forme d'un débat.

Nous vous informerons également des autres débats sur les thématiques féministes, soit organisés par notre commission, soit dans le cadre unitaire.

pour ces deux initiatives

nous sommes preneuses

de vos idées

vos suggestions





DE LA VIOLENCE AUX ÉTATS GÉNÉRAUX des actions pour les droits des femmes !

Violences faites aux femmes : suite au vote de la loi du 9 juillet 2010, un comité de vigilance s'est mis en place pour évaluer l'application de cette loi.

Cependant, il nous faut constater qu'actuellement peu d'exemples d'application de cette loi nous permettent une évaluation réelle de son application, d'où l'intérêt de ce comité.

Le 9 juillet un rassemblement aura lieu au ministère de l'Intérieur pour symboliser le vote de cette loi et l'exigence de son application.

L'affaire DSK continue de marquer l'actualité et fait ressurgir des positions allant jusqu'au déni de la gravité de ces violences et des attaques inadmissibles à l'encontre de la victime. Cet événement montre à nouveau que la lutte contre les violences faites aux femmes est particulièrement difficile et continue de demander une vigilance accrue pour se libérer du système de domination masculine.

Pour toutes ces raisons, le *Collectif national droits des femmes* propose une manifestation nationale à Paris pour l'application réelle de la loi contre les violences. Cette manifestation aura lieu le 5 novembre.

Dans le cadre du rassemblement et de l'action unitaire, l'assemblée du CNDF (dont nous sommes) a pris l'engagement de tenir des *États généraux des droits des femmes* mi-novembre. Cinq thématiques ont été retenues :

Autonomie et égalité des femmes

Contre les violences faites aux femmes

Liberté de disposer de son corps

Solidarité internationale

L'extrême droite et les femmes.

Élisabeth Ackermann

25 juin

Forum féministe à Grenoble

11-16 juin

Université d'été du PGE. Assemblée de *El Fem*

26-27-28 août

Université du PCF

16-17-18
septembre

Fête de l'Humanité

mi-octobre

Forum féministe partagé à Orléans dans le cadre du Front de Gauche

mi-novembre

États généraux du féminisme organisés par le CNDF

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ tee-shirts - taille small à 10 euros = _____

_____ tee-shirts - taille large à 10 euros = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____